



## Marche Mondiale des Femmes Belgique

Rue du Méridien 10

1210 Bruxelles

**Ministre des Affaires Extérieures**

**Didier Reynders**

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Monsieur le Ministre,

Ce 10 décembre, Journée internationale des droits humains, la Marche Mondiale des Femmes mène une action dans le cadre des 24 heures du féminisme. Depuis la Nouvelle Calédonie jusqu'à Seattle de nombreuses femmes proclament leur soutien aux femmes en danger.

La Marche Mondiale des Femmes- Belgique **demande la mise en liberté des femmes de Pussy Riot (Russie)**, emprisonnées depuis le 3 mars 2012, **et de 3 femmes syndicalistes turques**, emprisonnées depuis le 13 février 2012.

Neuf femmes du **syndicat turc KESK** ont été traduites en justice le 4 octobre 2012. Elles ont été arrêtées au printemps dernier pendant les préparations de la Journée Internationale des Femmes. Après l'audience, six d'entre elles ont été mises en liberté (provisoire), la pression internationale ayant probablement joué un rôle. Par contre, **Bedriye YORGUN, Güldane ERDOĞAN et Güler ELVEREN** restent emprisonnées. Le procès se poursuivra ce jeudi 13 décembre 2012 à Ankara Court House. La Confédération Internationale Syndicale, la Confédération Européenne des Syndicats, la Fédération Européenne des Services Publics et la Marche Mondiale des Femmes enverront des observateurs et observatrices à ce procès, comme elles l'ont fait lors du premier procès du 4 octobre.

**Pussy Riot** est un ensemble punk féministe qui se manifeste par des représentations provocantes à caractère politique. Leurs thèmes sont entre autres, la condition des femmes en Russie et la campagne électorale du président Poutine. Le 3 mars, deux membres de Pussy Riot ont été arrêtées et accusées de hooliganisme et de haine religieuse. Le 16 mars, une troisième membre a été arrêtée. Le trio a comparu devant le tribunal en juillet et, le 17 août 2012, les trois membres du groupe ont été condamnées à deux ans de camp

pénitentiaire. Le 10 octobre Ekaterina Samutsevich a été mise en liberté conditionnelle par le tribunal de Moscou. La peine de **Maria Alekhina et Nadezhda Tolokonnikova** a été confirmée. Selon Amnesty International, « les trois femmes n'auraient pas dû être poursuivies du tout ». La Marche Mondiale des Femmes poursuivra ses efforts pour obtenir la libération des femmes de Pussy Riot.

Les femmes syndicalistes turques et les femmes de Pussy Riot sont représentantes des **quelques milliers de femmes dans le monde qui doivent payer de leur liberté ou parfois même de leur vie, pour leur engagement dans la lutte pour l'égalité entre femmes et hommes et la défense des droits humains.**

**La Marche Mondiale des Femmes - Belgique demande que les autorités belges, au travers de dialogues bilatéraux et de forums multilatéraux, fassent une priorité de la protection des défenseurs des droits humains et des activistes pour les droits des femmes.**

La Marche Mondiale des Femmes-Belgique participe également le 10 décembre à la manifestation de la plateforme « Stop the Killings » ([www.stopthekillings.be](http://www.stopthekillings.be)) qui dénonce cette année la criminalisation de mouvements sociaux dont de plus en plus de mouvements de femmes.

Nous comptons sur votre appui dans nos démarches pour libérer les femmes syndicalistes turques et les membres de Pussy Riot.

Recevez l'expression de nos sentiments distingués,

Pour la Marche Mondiale des Femmes - Belgique

Marcela De La Peña

0486/ 34 07 33

[marcela@mondefemmes.org](mailto:marcela@mondefemmes.org)



Vroni Lemeire

0473/93 68 24

[vroni.lemeire@fgtb.be](mailto:vroni.lemeire@fgtb.be)